

## Aide à l'aménagement de 100 quartiers innovants et écologiques en Ile-de-France : le Ceser note des avancées et pointe des insuffisances

**27 mai 2016** Le Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France a adopté, le 26 mai 2016, un avis sur l'aide régionale visant à encourager la création de 100 quartiers respectueux de l'environnement. Il soutient cette démarche et préconise de maintenir une articulation avec les aides existantes et de faire converger d'autres dispositifs régionaux.

Depuis de nombreuses années, le Ceser appelle à accélérer la construction de logement et à favoriser la transition énergétique en Ile-de-France. Suite à la saisine de Valérie Péresse, présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, l'assemblée consultative formule 3 recommandations concernant l'aide à l'aménagement de ces futurs quartiers.

### • Préciser les critères des projets de quartiers

Des précisions doivent être apportées par le Conseil régional, notamment concernant les critères d'éligibilité des territoires bâtisseurs et celui de la desserte par les transports en commun. Cette aide devra s'adresser en priorité aux projets les plus avancés et bénéficiant d'une desserte en transports collectifs effective à l'horizon 2020. La coordination de cette aide avec le plan 1000 bus pour la grande couronne ne doit pas être négligée. Par ailleurs, aucune condition en matière de production de logements sociaux n'est prévue. Dans une logique de mixité sociale et territoriale, cette condition est essentielle pour le Ceser.

### • Articuler le dispositif avec l'aide de l'Etat aux maires bâtisseurs

Le Ceser préconise que cette aide régionale ne soit pas totalement déconnectée de celle de l'Etat. La convergence des critères et la parité de financement avec l'Etat est souhaitable pour espérer un effet levier sur les territoires concernés.

### • Démultiplier l'effort régional

Ces 100 quartiers doivent être le fondement d'une mobilisation plus large des dispositifs régionaux. Le Ceser soutient la volonté de l'exécutif de faire converger, sur ces quartiers socles, d'autres aides régionales favorisant une réelle mixité sociale et fonctionnelle.

#### 100 futurs quartiers innovants et écologiques en Ile-de-France

3 objectifs :

- favoriser la création de logements autour des gares des réseaux de transport en commun existant et à venir
- favoriser la transition écologique et l'innovation urbaine,
- aider les collectivités à financer les équipements indispensables à la ville de proximité.

235 M€ sur toute la durée du Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, soit 2,35 M€ par quartier en moyenne.

Ce dispositif portera sur les équipements de proximité (éducatifs, culturels et sportifs) et sur l'aménagement des espaces publics. Il permettra de faciliter les déplacements à pied et à vélo des Franciliens et d'améliorer leur cadre de vie.

#### CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95